

## Certificat de Job Coach en insertion professionnelle

### Questions fréquentes

*Pour des raisons de simplicité, la forme masculine est la seule utilisée dans le texte. Cependant, toutes les formes se réfèrent de manière non discriminatoire aussi à des personnes de sexe féminin.*

---

#### 1. Quels sont les prérequis pour s'inscrire à la formation ?

Il n'y a **pas de prérequis académique strict**. Cette formation est ouverte à toute personne intéressée par l'insertion professionnelle, que vous soyez en **reconversion**, professionnel du secteur santé et social, gestionnaire RH ou job coach junior.

L'admission se fait de manière sélective sur l'étude de votre dossier de candidature (**CV et lettre de motivation**) et un éventuel entretien individuel. Il est recommandé de suivre au préalable l'une des séances d'information proposées en ligne.

#### La Posture professionnelle : Un élément clé

Au-delà des compétences techniques, le métier de Job Coach requiert une **posture juste**, centrée sur la personne accompagnée, ainsi qu'un engagement fort en matière d'**éthique et de déontologie**. Les futurs participants doivent faire preuve d'**écoute active**, de respect de la confidentialité et d'une **capacité à accompagner sans juger**. Le rôle implique de poser un cadre clair tout en soutenant l'autonomie des bénéficiaires. Cette posture professionnelle est au cœur de la formation et de la pratique quotidienne du Job Coach.

#### 2. Je suis en reconversion professionnelle, est-ce que je peux m'inscrire ?

**Oui, bien sûr**. Le certificat a été conçu pour vous donner les bases théoriques et pratiques nécessaires afin de vous permettre d'acquérir les outils et la posture de job coach.

#### 3. Comment se déroule l'admission ?

L'admission se fait sur l'étude de votre **CV et de votre lettre de motivation**.

#### 4. La formation inclut-elle une partie pratique ou un stage ?

La formation est axée sur la pratique grâce à de nombreuses **études de cas concrets** basées sur l'expérience de nos formatrices. Le stage n'est pas un élément obligatoire de la formation, mais il est une vraie valeur-ajoutée pour l'employabilité des participants.

#### 5. Fournissez-vous une convention de stage ?

L'ifage ne propose pas de stages. Cependant, si vous trouvez un stage par vos propres moyens, l'ifage **accepte de signer une convention de stage tripartite** entre vous, l'entreprise d'accueil et l'institut.

#### 6. Quel est le volume de travail personnel ?

Prévoyez environ **une cinquantaine d'heures de travail personnel**. Ce temps est nécessaire pour la préparation de l'étude de cas (dossier écrit à remettre), la co-création de la capsule TRE et la révision entre les sessions.

#### 7. Les supports de cours sont-ils fournis ? Dois-je amener mon ordinateur ?

Les supports de cours, sous format électronique, sont inclus dans le prix de la formation.

Les participants inscrits reçoivent un accès à la plateforme Smart-Académie pour y consulter les supports de cours et la documentation.

Un dispositif électronique personnel (ordinateur portable) doté d'une connexion internet est indispensable pour répondre aux quiz d'évaluation en fin de module.

#### 8. Comment se déroulent les différentes évaluations ?

L'évaluation certificative est composée des quatre éléments suivants :

- **Contrôle continu** (évaluant la participation active et la pertinence des interventions) -
- **Travail de groupe** (portant sur la conception d'une capsule Technique de Recherche d'Emploi - TRE).
- **Etude de cas** sous forme écrite.
- **Soutenance orale** du cas pratique. L'évaluation se fait via **une soutenance individuelle** devant un jury d'experts. La présentation dure 25 minutes et est suivie de 20 minutes de questions/réponses.

## 9. Comment la formation prépare-t-elle au marché du travail ?

Le programme s'articule autour des trois axes du métier de Job Coach : l'accompagnement, la formation et les relations les entreprises. La qualité de la formation et son lien avec le marché de l'emploi sont garantis par **un jury d'experts** qui participe à la certification.

## 10. Quel est le taux d'insertion professionnelle pour les diplômés du Certificat Job Coach

Bien que l'ifage ne puisse pas garantir l'obtention d'un emploi à l'issue de la formation, nous observons un excellent taux de placement. **Environ 96 % de nos alumni** ayant obtenu le certificat trouvent un poste de **Job Coach ou un rôle similaire en insertion professionnelle** peu de temps après la certification.

## 11. Pour une reconversion, est-ce que je vais trouver facilement un emploi dans le domaine ?

Le secteur de l'**insertion professionnelle** est en constante évolution et offre de **réelles opportunités d'emploi**. Nous ne pouvons garantir l'obtention d'un poste, mais nous observons un **excellent taux de placement** : environ 96% de nos alumni trouvent un poste de Job Coach ou un rôle similaire peu de temps après la certification.

L'ifage met tout en œuvre pour faciliter votre intégration grâce à des mécanismes concrets :

- **Réseautage ciblé** : Nous encourageons nos participants à développer leur réseau en pratiquant eux-mêmes les outils vus en formation (comme les entretiens d'information) et en interagissant avec nos **Alumni** et **témoins**.
- **Contact avec les experts** : Vous entrez en contact direct avec les membres du **jury de certification**, qui sont souvent responsables ou recruteurs dans de grandes institutions publiques, associations, fondations ou entreprises d'insertion.
- **Visibilité** : La formation vous offre une visibilité auprès des acteurs clés du domaine, ce qui facilite grandement l'accès à des opportunités.

Comme pour toute reconversion, la **proactivité** (réseautage, candidatures ciblées, participation à des événements professionnels) joue un rôle essentiel dans votre succès.

## 12. A quel poste puis-je prétendre après la formation ?

Le certificat de Job Coach en insertion professionnelle ouvre la voie à plusieurs types de postes, que ce soit en tant que **salarié** ou **indépendant** :

En tant que salarié :

Vous pouvez intégrer différentes structures comme les institutions publiques ou communales, les Mesures du Marché du Travail (**MMT**), les associations ou fondations. Les titres de poste possibles incluent :

- **Job Coach** ou **Coach en insertion professionnelle**
- **Formateur·rice** en techniques de recherche d'emploi (TRE)

En tant qu'indépendant :

Vous pouvez vous lancer comme :

- **Consultant** en insertion et accompagnement individuel.
- **Prestataire de services** pour des institutions, des MMT ou des associations ayant besoin de soutien ponctuel ou ciblé.

## 13. Puis-je évoluer par la suite ? Quelle est la prochaine formation que je puisse faire ?

Le certificat de Job Coach est une **première étape solide** pour prendre en main le métier. Il peut ensuite être un **tremplin** vers des certifications ou diplômes supérieurs après quelques années de pratique professionnelle.

En collaboration avec l'ARPIH, ce certificat de Job Coach en insertion professionnelle est désormais reconnu et **vous permet d'accéder au Module 2 du cursus menant au Brevet Fédéral de Spécialiste en insertion professionnelle**, selon les conditions de passerelle en vigueur.

Cela peut vous mener aux postes de :

- Responsable de programmes d'insertion.
- Coordinateur d'équipes de Job Coaches.
- Chef de projet en politiques de l'emploi.
- Responsable de partenariat ou chargé de développement.